

APPEL DES TRAVAILLEURS

De chacun selon ses forces
A chacun selon ses besoins.

DES VILLES ET DES CAMPAGNES
Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

La Terre au Paysan
La Machine à l'Ouvrier.

RÉDACTION ADMINISTRATION
DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

ABONNEMENTS
Un an, 5 fr. — Six mois, 2 fr. 50., payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal
ANNONCES
La Ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales se traitent de gré à gré

Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

CANDIDATS SOCIALISTES

1^{re} Circonscription de Dijon

BOUHEY-ALLEX

CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE VILLERS-LA-FAYE

1^{re} Circonscription de Beaune

ÉTIENNE CAMUZET

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
MAIRE DE VOSNE-ROMANÉE

JUSTICE MILITAIRE

Les journaux ont raconté, avec l'émotion et l'indignation convenables, la « déplorable scène » qui s'est passée dans la salle des rapports du 111^e de ligne à Dragnignan.

Un lieutenant puni par son capitaine à la suite d'une infraction à la discipline, a publiquement souffleté son chef devant un groupe de sous-officiers.

Si un malheureux soldat, exaspéré par les insultes, par les bourrades, par les sarcasmes d'un sergent, avait eu un mouvement de révolte et avait seulement fait mine de le menacer du geste, il aurait été immédiatement mis en cellule. Son affaire était bonne.

Voie de fait envers un supérieur avec préméditation et guet-apens : mort avec dégradation militaire.

Voies de fait commises sous les armes envers un supérieur : mort.

Voies de fait envers un supérieur pendant le service, ou à l'occasion du service : mort.

Voies de fait hors du service ou sans que cela soit à l'occasion du service : 5 à 10 ans de travaux publics.

Vous pensez bien que l'on aurait pas fait grand effort pour chercher des circonstances. L'honneur de l'armée exigeait qu'un supplice barbare jetât la terreur parmi les victimes des sous-off.

Mais, à Dragnignan, il ne s'agissait pas d'un jeune paysan, sans éducation, sans expérience, d'un garçon de vingt ans, incapable de maîtriser un mouvement instinctif. Le coupable était un homme âgé, un homme instruit, qui avait choisi la carrière militaire par goût, un officier dont le métier était de commander la discipline et de faire respecter le commandement. Par son exemple, par son autorité, il devait avoir une grande influence sur le soldat et son exemple pouvait être, selon les cas, salutaire ou pernicieux.

Vous croyez sans doute, que la faute commise par un tel personnage, devait être punie d'une manière grave, que celle qui est prévue par le code militaire est puni de mort, vous cherchez quel supplice épouvantable, le code devait réserver à l'officier révolté.

Ames naïves ! comme vous vous trompez.

Le colonel du 111^e délignait, qui aurait requis le peloton d'exécution contre une recrue, est intervenu pour essayer de sauver le lieutenant coupable. Il lui a conseillé de présenter des excuses à son capitaine, et c'est seulement sur le refus du capitaine offensé d'accepter cette réparation, que le lieutenant a été incarcéré.

Mais, rassurez-vous, on le sauvera tout de même. Le code militaire n'est pas fait pour les galonnés. Des médecins ont été chargés de faire l'examen mental du lieutenant révolté ; vous pouvez en être certains, on reconnaîtra qu'il est fou ; l'honneur de l'armée l'exige.

Vous le savez, chers électeurs, nous ne demandons la tête de personne et nous ne protestons pas contre les efforts pour sauver un égare. Seulement nous voudrions que le colonel si embarrassé à repêcher un officier, usât de la même humanité envers des délinquants mille fois moins coupables, que la justice militaire, occise d'être une œuvre de lâcheté et de cruauté et se pénétrât un peu des principes qui, depuis la Révolution, essayent en vain, de pénétrer dans l'armée.

L. R.

Impénitence finale

Les professions de foi défilent et nous demandons à nos candidats à nouveau pour la plupart, se défendant de faire bon ménage avec les socialistes qu'ils appellent des collectivistes, qualitatifs choisis par les réactionnaires pour produire sur l'opinion publique l'effet du mot parvenu employé avec succès en 48.

Nos candidats bourgeois qui ont cependant et plus que jamais besoin des socialistes, se gardent de quelques mots pour atténuer la confusion.

Nous voici recorn au système de 48. Les impérialistes de ce temps là qui ont laissé prendre la République aux des imitateurs aujourd'hui.

Si la République est en danger c'est par la faute des membres de la majorité

rité parlementaire qui ont commencé par s'endormir sur leur mandat au roulement des Méline et des Dupuy, félins dangereux qui trahissaient tout doucement le gouvernement qu'ils représentaient.

Ces candidats députés — leur mandat n'est pas épuisé — seraient-ils voués à l'impénitence finale puisqu'ils ne sentent pas qu'ils devraient nettement prendre une attitude que les circonstances imposent.

Le règne des talons rouges est passé ; il n'y a plus de milieu, il faut songer à faire, avec le concours de toutes les bonnes volontés dont on peut disposer, la République ce qu'elle doit être : démocratique et sociale, car c'est d'une transformation sociale qu'il s'agit, faisant une œuvre toujours les améliorations impérieuses. Sinon rien, messieurs les bourgeois, qui voulez être républicains. Puisque vous avez laissé la réaction se fortifier, demain elle vous mangera la nez tout comme en 1852 et ne vous tiendra pas même compte de ce que vous aurez fait pour elle. Vous avez vu des exemples résultant de la nonchalance : 1852, 16 et 24 mai, le boulangisme et les infamies de ces années dernières, tout cela n'a point suffi à vous stimuler assez pour attaquer et réduire l'ennemi embusqué dans le confessionnal. Vous n'avez pas su imposer une volonté absolue à vos ministres qui ont continué comme vous à faire du républicanisme en amateurs.

Notre fameuse défense républicaine que vous avez tout fait mousser était réellement de la mousse, mais peu de chose avec.

L'idée d'un nouveau voyage présidentiel en Russie, qui royalise de plus en plus notre République, n'est pas heureuse, en ce moment surtout. Les contribuables en ont assez de ces têtes royales ou impériales qui flattent surtout la marotte des chauvins naïfs et obèrent nos finances déjà si mal équilibrées. Vous n'avez donc pas su le faire comprendre ?

Aurons-nous, hélas ! une nouvelle majorité capable de faire mieux ?

Espérons-le, si toutefois nous sommes encore susceptibles de quelque espérance.

L. R.

Leurs Manœuvres

Actuellement et plus que jamais les économies et les privations que se sont imposés les nobles dames de la ploutocratie, les cocottes huppées et les hystériques habituées du confessionnal portent leurs fruits : et l'éclat de brochures, de journaux, de livres pleins qui maintiennent inondés les campagnes, grossit chaque jour dans des proportions considérables, prouves à faire juger de quelles ressources péculiaires la réaction militariste et cléricaliste peut disposer.

Toutes les catonnes les plus ineptes et les mensonges les plus grossiers, comme d'habitude, y sont entassés ; le nationalisme y a concentré toute sa rage et tout son venin, qui cherche à insinuer partout. Seulement, dans sa fureur, il voit rouge et dépasse les limites de la prudence ; les raisons qu'il donne et les arguments qu'il déverse sont parfois si piteux et si mesquins, qu'ils ne peuvent guère faire autre chose que provoquer le mépris et la pitié.

J'ai justement sous les yeux une de ces brochures éditées sous les auspices de la Patrie Française, sans doute avec l'argent d'œuvres pies, dévouées à la bonne cause. Elle contient deux discours-programmes, l'un de Jules Lemaitre, l'autre de Cavagnac, et est publiée spécialement à en juger par l'introduction — pour aider les fils des émigrés « dans leur tâche de relèvement national ».

C'est toujours le même refrain de France perdue et livrée à l'Étranger, d'armée démoralisée, de finances gaspillées, et les patriotes qui lisent cette élucubration doivent s'estimer heureux d'avoir comme chefs des hommes de la valeur de Lemaitre et de Cavagnac pour retirer notre pauvre pays de l'abîme où nous, socialistes, nous finirons par le plonger.

Cesont, les vrais républicains, « continuateurs fidèles de la Révolution », et comme tels, ils réclament l'application des principes inscrits dans la déclaration des Droits de l'Homme.

Écoutez-les, ça en vaut la peine :

« C'est surtout pour cela (Chose admirable), c'est parce que nous revendiquons pour les pères de famille le droit de faire élever leurs enfants comme ils le jugent bon, et pour tous les citoyens le droit de s'associer pour observer ensemble telle règle de vie ou telle discipline qu'il leur convient, oui, c'est pour cela que nos adversaires, sans en croire d'ailleurs un mot, nous jettent à la tête le stupide reproche de cléricalisme. »

Ah ! Lemaitre ! Lemaitre ! Vous qui venez, quelques lignes plus haut, de vous proclamer le continuateur de la Révolution, le continuateur de ceux qui ont chassé la prêtraille sombre et haineuse, je suis surpris de vous voir leur accorder une si touchante hospitalité !

Vous qui proclamez hautement votre républicanisme intransigeant, l'avez-vous donc oublié au point de prêter votre appui aux descendants des chouans royalistes !

« Et je vous prie, c'est Lemaitre qui parle, est-ce l'Eglise catholique qui mène le gouvernement actuel... Sont-ce les curés à 900 francs, surveillés par les maires et les instituteurs, qui oppriment la Société civile ? »

Et ça continue....

Après avoir fait le procès de la franc-maçonnerie, il remonte sur son dada favori : il a la bonté de nous prévenir qu'il est d'une humble extraction ; il croit même, admirez sa candeur, que le droit de propriété n'est pas un droit illimité, que « le riche doit être équitable aux pauvres », les patrons à leurs ouvriers ; il est même socialiste, oui, parfaitement socialiste ; mais vous savez, d'un socialisme plutôt souple, d'un socialisme qui ne serait pas collectiviste.

Je ne sais pas si vous avez saisi la nuance, pour moi, j'aurais que je n'ai pas compris.

Nous savons, et nous n'avons pas besoin d'un Lemaitre pour nous l'apprendre, que l'immense majorité des rentiers, propriétaires d'action sur les grandes compagnies, ne sont pas collectivistes, aussi nous les reconnaissons, et même nous luttons contre eux. Nous ignorons ainsi, parait-il, la réalité française.

Oui, et il est heureux pour nous de pouvoir oublier le capitaliste, dont Lemaitre prend si grand soin pour nous souvenir uniquement du peuple qui, de fait, qui travaille, et qui engraisse l'autre par ses sueurs et ses misères.

Entrez Schœtler et ses mineurs, ses forgerons, notre pitié ne bannira pas. Je n'insisterai pas davantage, car

j'estime que la réfutation de telles absurdités est du temps perdu.

Toutes ces attaques haineuses et cette jaillance nationalarde d'un Lemaitre ou d'un autre Cavagnac, au lieu de jeter le discredit sur notre cause, vont tout à l'opposé et les dignes compagnes de tous ces gens-là ont encore le temps de se priver de dentelles et de robes de soie pour le triomphe des candidatures honnêtes.

Sans s'en douter, la réaction, par ses hurlements malsains et mensonges grossiers, finit par éclairer tout homme intelligent dont le sens droit et sain n'est pas aveuglé par toutes les braileries patriotardes, et travaille ainsi pour notre cause.

Allons, Messieurs les défenseurs du sabre tyranique et du goupillon abrutissant, continuez de jeter votre venin et vos ordures, il est des boues qui ne salissent pas !

L. C.

LOCALE

Chronique électorale

On nous écrit :

Citoyen rédacteur, Je viens de lire dans les journaux quotidiens la profession de foi de M. le docteur Tainturier.

Je vous avoue que nous, les vieux républicains de la campagne, nous avons été surpris de la trouver si incolore. On disait que ce candidat était présenté par le comité radical-socialiste de Dijon, et il s'intitulait modestement républicain, pas même radical, encore bien moins socialiste.

On disait qu'il aurait le même programme que Pierre Vaux ; je reconnais qu'il n'a même pas celui sur lequel fut élu Amédée Bargy.

M. Tainturier s'intitule bien anticlérical, il veut l'abrogation de la loi Falloux, mais il est hostile à la séparation des Eglises et de l'Etat et à la dénonciation du Concordat.

Vraiment, citoyen rédacteur, mes amis et moi, nous n'y comprenons plus rien. On nous avait dit, il y a déjà bien longtemps, que pour pouvoir séparer l'Eglise de l'Etat, il fallait d'abord une loi sur les associations et qu'après ça irait tout seul. Eh bien ! mais la loi est votée depuis près d'un an ; son application n'a pas rencontré grande opposition puisque la majorité des conseils municipaux s'est prononcée contre les congrégations. Alors, qu'attend M. le docteur Tainturier ?

Est-ce qu'il croit qu'au moment où les impôts augmentent, les millions du budget des cultes ne seraient pas mieux employés pour la caisse des retraites ou pour dégrever nos cotés foncières, à nous qui vendons difficilement nos produits et pouvons à peine payer le percepteur.

Ma foi, tout ça n'est pas bien clair, citoyen rédacteur, et ce n'est pas avec un député aussi craintif que nos affaires et celles de la République se porteront mieux.

Et puis il y a une chose qui nous en a, comme on dit, bouché un coin, dans la lettre de M. Tainturier. Il attrappe les socialistes, les collectivistes, et dit que la mise en pratique de leur doctrine est aussi mauvaise que celle des syndicats d'accapareurs.

Ca m'a semblé bien drôle, citoyen rédacteur, de voir que ce candidat ne faisait pas de différence entre Rolschild et un socialiste. Moi qui ne suis pas un écrivain ni un matin en politique il m'a semblé qu'il voulait se moquer des électeurs.

Pour ma part, je connais beaucoup de socialistes. Ce sont d'abord de bons républicains, qui ont toujours combattu la réaction, qui trouvent que les réfor-